Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 029-212901136-20260526-DEL2026041-DE

République Française
Département Finistère
Commune de Lanmeur

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Finistère
Le : 28/05/2026
Et
Publication ou notification du :
28/05/2026

L'an 2026, le 21 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Lanmeur s'est réuni à la , sous la présidence de Monsieur DENIS Yvon, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/05/2026.

Présents : Mmes : DÉNIEL Daisy, HAMON Marie Christine, KERGOAT Laura, KULIGOWSKI Orlane, LEROY-DENIEL Caroline, PETIBON Véronique, PRIGENT Christine, QUENEA Anne, ROUSVAL-DILASSER Morgane, MM : ABGRALL Denis, BODEUR Hervé, BOUGET Ludovic, COSQUER Ludovic, DENIS Yvon, LEVER Florian, MARTIN Alexis, SINI Romain

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : FOLGALVEZ Jean Pierre à M. BODEUR Hervé, METTHEY Jean Paul à M. ABGRALL Denis

A été nommé(e) secrétaire : M. BODEUR Hervé

DEL2026-041 – Reprise définitive des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 du lotissement Parc Ar Chapel (rue de Poul An Od).

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section investissement, ainsi que la prévision d'affectation provisoire ont été votés le 13.02.2026 au budget primitif du lotissement Parc Ar Chapel (rue de Poul An Od).
Au vu de ces éléments, Madame ROUSVAL-DILASSER Morgane, adjointe aux finances donne lecture des résultats budgétaires pour 2026:

1 0) REPRISE DEFINITINE DES RÉSULTA TS 2025

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	RÉALISATIONS	RÉALISATIONS
TOTAL DEPENSES	2 140 €	2 140 €
TOTAL RECETTES	2 140 €	55 000 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	00.00 €	52 860 €
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	00.00 €	00.00 €
RÉSULTAT CUMULÉ	00 ,00 €	52 860 €

2 0) BUDGET PRIMITIF 2026
Après intégration des Restes à Réaliser, le budget général primitif 2026 s'équilibre en recettes et en dépenses ;
-pour la section de fonctionnement : 52 860 €
-pour la section d'investissement :52 860 €
Avec le Reprise définitive de l'excédent d'Investissement cumulé 2025 en IR au compte R 001 en 2026 : 52 860.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil:
-constate et approuve la reprise définitive des résultats de l'exercice 2025 et des Restes à Réaliser,
- approuve le Budget Primitif 2026 en fonctionnement et en investissement.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 029-212901136-20260526-DEL2026041-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/05/2026

Le Maire
Yvon DENIS

Secrétaire de séance
M. BODEUR Hervé

Publicité des actes de la commune par publication papier et site internet le 28/05/2026

Monsieur le Maire
Yvon DENIS

MAIRIE DE LANMEUR
Finistère